

Un territoire de marge en haute Djézireh syrienne (1921-1940)

Jordi Tejel Gorgas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9232>

DOI : [10.4000/etudesrurales.9232](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9232)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 29 mars 2010

Pagination : 61-76

Référence électronique

Jordi Tejel Gorgas, « Un territoire de marge en haute Djézireh syrienne (1921-1940) », *Études rurales* [En ligne], 186 | 2010, mis en ligne le 11 mars 2013, consulté le 07 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9232> ; DOI : [10.4000/etudesrurales.9232](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9232)

Ce document a été généré automatiquement le 7 janvier 2020.

© Tous droits réservés

Un territoire de marge en haute Djézireh syrienne (1921-1940)

Jordi Tejel Gorgas

- 1 AU SORTIR DE la Première Guerre mondiale, le Moyen-Orient connaît une période d'importantes transformations sociopolitiques bien qu'on puisse observer certaines continuités entre l'Empire ottoman et l'ère mandataire : la survivance des « solidarités primordiales » basées sur la religion, la tribu ou le clan, ou encore la prééminence des relations de patronage entre les notables et les populations urbaines [Hourani, Khoury et Wilson 1993]. Ainsi, après plusieurs siècles de domination du sultan-calife ottoman, le Levant (Syrie, Liban, Palestine), la Jordanie et l'Irak se retrouvent sous la tutelle de pays européens. Par ailleurs, le tracé des frontières des nouveaux États fondés sur les décombres de l'Empire ottoman induit de nouvelles identités territoriales, sépare les tribus, entrave les réseaux religieux confrériques ainsi que les circuits économiques traditionnels. Les populations nomades, quant à elles, deviennent la cible des vigoureuses politiques de sédentarisation qu'avaient déjà initiées les autorités ottomanes.
- 2 Si divers groupements ethniques et/ou religieux du Moyen-Orient sont touchés par ces changements [Bocco et Meier eds. 2005 ; Dakhli, Lemire et Rivet eds. 2009], les plus touchés sont les Kurdes, lesquels vivent en majorité dans les zones rurales et sont, depuis 1925, principalement répartis sur quatre États : l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie. Aussi, coupées d'une partie de leurs branches restées dans un État voisin, des confédérations tribales réorganisent leurs chefferies, et ce souvent de façon violente [van Bruinessen 1992]. Les différends frontaliers entre les nouveaux États désireux d'affermir leur autorité dans les territoires frontières ouvrent la voie à une instrumentalisation politique et militaire des tribus kurdes. Leur déplacement forcé et la destruction de leur habitat traditionnel sont lourds de conséquences. La montée des nationalismes, qui s'accompagne d'une catégorisation des sociétés moyen-orientales [Fuccaro 2004], fait des Kurdes une « minorité » ethnique aux yeux des nouvelles élites étatiques.

- 3 La haute Djézireh syrienne, objet d'un vaste projet de colonisation politique entrepris par la France [Latron 1936] dans les années 1920-1930, est un singulier terrain d'observation des populations rurales kurdes¹ dans l'entre-deux-guerres. D'abord parce que toutes les dynamiques susmentionnées (réorganisation, instrumentalisation, sédentarisation, minorisation) interagissent dans un territoire relativement restreint : l'extrémité nord-est de la Syrie. Ensuite parce que la dimension modeste de la haute Djézireh favorise les relations entre les petites villes et la campagne environnante. L'étude des interactions économiques, sociales et politiques entre ces deux milieux nous conduira à questionner, dans le sillage des travaux récents en histoire ottomane [Khoury 1997 ; Afifi *et al.* 2005] et en histoire mandataire [Méouchy 2004 ; Provence 2005], les idées reçues sur les communautés locales vivant en vase clos.
- 4 Dans cet article, nous rappellerons brièvement le contexte de la mise sous tutelle internationale de la Syrie et les enjeux tant géostratégiques qu'économiques dont la haute Djézireh a été l'objet. Partant des travaux incontournables de Christian Velud [1986, 1987, 1991, 1993 et 1995], nous nous intéresserons à la politique mandataire qui s'est traduite par la colonisation de la Djézireh et par la cooptation de notables urbains² chrétiens et de « grands chefs » tribaux kurdes et arabes venant des campagnes alentour. Ce faisant, nous serons amené à nuancer la thèse de Christian Velud sur la suprématie de la ville.
- 5 Sur une autre échelle [Revel 1996], l'analyse du mouvement autonomiste de la Djézireh (1936-1939) nous permettra de mieux saisir l'alliance kurdo-chrétienne qui a défié l'autorité du gouvernement syrien. À juste titre, les élites nationalistes de Damas ont accusé la France d'organiser ce mouvement fondé sur la cooptation, par les Services spéciaux³, de chefs kurdes et de notables chrétiens [Velud 1991 ; Mizrahi 2003a ; Tachjian 2004]. En ce sens, l'expérience de la haute Djézireh est comparable à celle d'autres territoires habités par des « minoritaires » (alaouites et druzes) vivant sous l'influence d'officiers français [Khoury 1987].
- 6 Si le rôle de la France dans la formation d'un territoire de marge⁴ en haute Djézireh a été essentiel, les sociabilités anciennes et le nouveau contexte socio-économique ont contribué à faire émerger une région jouissant, dans la Syrie mandataire, d'une identité particulière.

Une sortie accidentée de l'Empire

- 7 Après la conférence de San Remo en avril 1920 réunissant les puissances alliées victorieuses, la Société des Nations mandate la France pour organiser le territoire de la Syrie⁵. Quelques mois plus tard, les autorités turques acceptent les termes du traité de Sèvres, signé le 10 août 1920, préconisant la création d'un État arménien et d'un État kurde dans l'est de la Turquie actuelle, tandis que les partisans de Mustafa Kemal organisent une révolte contre les puissances européennes qui occupent certaines parties du pays, dont le Sud-Est anatolien.
- 8 Si les troupes françaises occupent Damas sans trop de difficultés, elles rencontrent cependant, dans la région d'Alep [Mizrahi 2003b] et en haute Djézireh⁶, une importante résistance armée. La présence de forces turques dans la haute Djézireh fait obstacle au contrôle effectif de l'ensemble du territoire syrien. Voulant éviter une guerre avec les nouveaux maîtres de la Turquie, la France consent à une perte de territoires, dont la

Cilicie, Mardin et Djézireh Ibn Omar, au moment de la signature de l'accord de paix d'Ankara de 1921 [Tachjian 2004]. Malgré sa victoire diplomatique à Ankara, la Turquie scelle des accords avec des chefs tribaux et des dirigeants de bandes armées en vue d'affaiblir l'autorité française le long de la frontière turco-syrienne [Méouchy 2004].

- 9 Durant les années 1920, la haute Djézireh se trouve de fait au centre de revendications territoriales impliquant trois acteurs : la France, la Grande-Bretagne (en tant que puissance mandataire en Irak) et la Turquie. La France souhaite contrôler une zone qui puisse lui assurer plusieurs voies de communication avec l'ancien vilayet de Mossoul. Du reste, certains officiers français considèrent comme opportun de conserver des positions près de la région du Kurdistan⁷, qui connaît une période très mouvementée [Bozarslan 1988 ; Olson 1989 ; Kieser 1998]. Pour la Grande-Bretagne, la présence de postes militaires turcs aux limites de la zone contestée de Mossoul est inquiétante⁸. En cas de guerre, la haute Djézireh pourrait être utilisée par la Turquie comme un deuxième front militaire. C'est pourquoi, entre 1920 et 1926, la Grande-Bretagne suit de très près les négociations franco-turques et se montre favorable à la France, espérant que le contrôle français de cette région assurera la stabilité de son mandat en Irak [Sluglett 2006].
- 10 Lorsque la France réussit à s'allier certaines tribus kurdes de la haute Djézireh, le gouvernement d'Ankara montre un certain empressement à contrôler cette région, craignant la formation d'un foyer de rébellion⁹. Afin de parvenir à un accord, la Turquie et la France créent une commission d'abornement de la frontière turco-syrienne qui permet des réunions régulières jusqu'en 1929, date à laquelle les deux parties signent un protocole précisant en détail le tracé de la frontière entre Nissibin et Djézireh Ibn Omar.
- 11 C'est dans ce contexte international tendu que le Haut-Commissariat français lance au début des années 1920 un programme de sédentarisation et de rentabilisation économique de la Djézireh avec deux objectifs principaux : stabiliser la frontière septentrionale de la Syrie et justifier sa tâche « civilisatrice » au Levant [Velud 1993]. Pour relever ce défi, le Haut-Commissariat envisage la mise en place d'une politique d'accueil et d'installation de réfugiés arméniens et syriaques de Turquie [Tachjian 2004]. Des irréguliers turcs, kurdes et arabes continuent toutefois de défier l'autorité française sur la Djézireh et menacent la sécurité des colons. En réponse, la France encourage l'établissement de milliers de Kurdes fuyant la répression du régime kémaliste à la suite de l'effondrement de la révolte de Cheikh Saïd en 1925 [Olson 1989].
- 12 À côté de chefs tribaux kurdes, la Syrie mandataire accueille des intellectuels kurdes originaires de Turquie. Ces derniers forment en 1927 la ligue Khoyboun, comité nationaliste qui s'investit dans la (ré)ethnisation de l'identité kurde en Syrie et qui a pour mission d'organiser une révolte armée contre le régime kémaliste [Tejel Gorgas 2007]. Les activités politiques de ce comité provoqueront par ailleurs des incidents diplomatiques entre la France et la Turquie tout au long des années 1930.

Politique foncière et relais locaux en Djézireh

- 13 La politique d'accueil et de sédentarisation des populations chrétiennes et kurdes modifie profondément la structure du tissu social en haute Djézireh. Si, avant 1927, on comptait à peine 45 villages kurdes, en 1941, on en compte plus de 700, avec une population totale (141 390 habitants) qui se répartit comme suit : 57 999 Kurdes (semi-

nomades et sédentaires), 34 945 chrétiens de divers rites et de diverses langues ainsi que 48 749 Arabes, bédouins et sédentaires¹⁰. Ces transformations démographiques s'accompagnent de projets socioéconomiques qui auront des répercussions durables durant le mandat français et au-delà. Ainsi, le Haut-Commissariat encourage l'urbanisation de la haute Djézireh, d'une part, et cherche à consolider des relais politiques en milieu rural et en milieu urbain, d'autre part.

- 14 Dans les steppes (*bâdiyya*), s'appuyant sur la politique initiée par la Sublime Porte et suivie par la Grande-Bretagne en Irak [Batatu 1978] et en Transjordanie [Bocco 1996], la France choisit de s'adresser directement aux chefs tribaux, faisant d'eux des interlocuteurs privilégiés afin d'assurer la sécurité du territoire et de restreindre les parcours des nomades¹¹. La grande révolte syrienne des années 1925-1927¹² viendra conforter ce choix stratégique : en échange de leur soutien au Mandat, les chefs bédouins reçoivent, après quelques aménagements de la loi foncière, des subventions et des terres de l'État [Khoury 1988 ; Velud 1995].
- 15 Selon le Code foncier ottoman de 1858, les terres de la zone steppique étaient inscrites comme « terres mortes » (*mawwât*) ou incultes, n'appartenant à personne. La mise en valeur de ces terres permettait d'accéder à un droit de possession (*tasarruf*), le terrain entrant alors dans le domaine des terres dites *miri*, c'est-à-dire propriété de l'État. Sous mandat, la grande majorité des terres de la Syrie étaient propriété de l'État, qui en cédait la possession. En plus de leur droit officiel à la possession, nouveauté par rapport à la loi ottomane, les grands chefs tribaux bénéficiaient d'autres avantages, qui pouvaient prendre la forme d'indemnités ou d'un pouvoir législatif et foncier. Peu familiers de la culture des terres, les chefs tribaux les confiaient à des métayers, généralement des paysans kurdes (*fallahin*).
- 16 Si ces mesures présentent l'avantage de s'assurer la coopération des chefs tribaux, elles n'empêchent pas que des conflits éclatent autour de la propriété terrienne. Alors qu'en Transjordanie la politique mandataire de cadastrage et de remise de titres de propriété garantit une certaine paix sociale [Tell 1993], la Syrie voit se multiplier les litiges fonciers dans diverses régions, dont la haute Djézireh. Les raisons en sont multiples : imprécision de la législation et des usages en la matière ; absence d'enregistrement moderne des droits immobiliers ; non-délimitation du domaine privé de l'État ; le fait qu'il s'agisse d'un « pays neuf » ; carences des Services fonciers et domaniaux.
- 17 Les litiges les plus courants concernent des terrains situés hors des zones de transhumance des tribus et qu'elles prétendent mettre en valeur. Selon la tradition bédouine, le fait de faire paître des troupeaux dans des pâturages confère une sorte de droit de propriété aux tribus. Les litiges intertribaux portent parfois sur des zones couvrant entre 15 000 et 20 000 hectares, comme c'est le cas dans la région de Tell Roumelan, où les fractions bédouines des Chammar s'opposent aux Tchitié, Kurdes sédentaires¹³.
- 18 Pour faire face à ces problèmes, l'administration mandataire, à quelques exceptions près, cantonne les agriculteurs (Kurdes) dans les terres fertiles du Nord et les pasteurs (Arabes bédouins) dans les steppes du Sud¹⁴. Si bien que progressivement on voit émerger une ligne de démarcation à la fois socioéconomique et ethnique, qui sépare la haute Djézireh, « territoire policé » (*ma'âmura*) composé de petites villes habitées par des chrétiens et entouré de centaines de villages agricoles à majorité kurde, et la basse Djézireh, domaine réservé aux Bédouins (*bâdiyya*).

- 19 Cette ligne de partage ne doit cependant pas faire oublier les « frontières intérieures » de la Djézireh. Les types de contrats (*murabâ* et *khammas*¹⁵) passés entre les grands propriétaires et les métayers deviennent ainsi source de friction. Partout où la grande propriété domine, les métayers, qu'ils soient arabes ou kurdes, se trouvent dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes, ce qui les lie à vie à leurs propriétaires et créanciers.

Les « frontières » mouvantes de la Djézireh

- 20 Cette réalité n'est cependant pas celle de la majorité des paysans kurdes en haute Djézireh durant l'entre-deux-guerres. En effet, la plupart possèdent des propriétés moyennes [Gerber 1987]¹⁶. En outre, certaines tribus kurdes, comme les Mersinié d'Amouda, les Hassenan d'Andiwar et les Tchitié basés à l'est de Qamichli, jouissent d'un droit de propriété sur les terres qu'elles cultivent elles-mêmes, ce qui leur assure une certaine prospérité.
- 21 Dans les faits, les rapports entre paysans et propriétaires sont plus fluides que ce que certaines études laissent entendre [Latron 1936 ; Weulersse 1946]. Par exemple, entre 1936 et 1937, les Mersinié versent des redevances à Ahmed Jaddouh, chef de la fraction Bou Khattab de la tribu arabe Jabbour. Puis, contestant les droits de ce chef, ils revendiquent l'entière propriété de ces terrains¹⁷. De même, les Tchitié, possédant beaucoup de troupeaux de moutons et de terrains de culture, après avoir été inféodés quelques années aux Chammar Khorsa, s'autonomisent par les armes. Ainsi, si le nouveau sédentaire accepte, du moins temporairement, de payer le tribut qui lui est imposé, il tend à s'affranchir de son « propriétaire » dès qu'il le peut. Pour cela il cherche un « protecteur » – commerçant, chef de tribu ou fonctionnaire – susceptible de financer son exploitation naissante et de défendre efficacement ses droits auprès du gouvernement. S'il lui est impossible de s'affranchir, il part s'installer sur d'autres terres libres ou se contente de sa situation de métayer.
- 22 Cette fluidité se retrouve également dans les relations entre les chrétiens citadins et les paysans kurdes. Comme l'a souligné Christian Velud, les interlocuteurs des officiers français en milieu urbain sont les notables chrétiens, notamment à Hassaka (chef-lieu de la haute Djézireh) et à Qamichli, véritable « capitale » économique de la région [Velud 1986]. Suivant en cela les analyses de Jacques Weulersse [1946], Christian Velud affirme la primauté de la ville sur la campagne « musulmane », et par là même, celle des chrétiens. Grâce à leurs contacts et à leur activité commerciale, les notables chrétiens peuvent pratiquer l'usure, créant un réseau d'alliance et de clientèle en milieu rural. Sur le plan militaire, l'armée française est représentée en Djézireh par le Huitième Bataillon du Levant, formé en 1930 et composé essentiellement de chrétiens locaux [Velud 1986].
- 23 Les rapports entre la ville et la campagne, entre les chrétiens et les musulmans, ne sont cependant ni figés ni déséquilibrés. Christian Velud précise :
- La prospérité de la ville dépend aussi de celle de la campagne [1986 : 89].
- 24 La sécurité même de la ville dépend des liens que les populations urbaines (chrétiennes et musulmanes) entretiennent avec les populations rurales. Ainsi, lorsque les notables urbains se sentent menacés par les Bédouins, ils se réfugient dans les villages environnants¹⁸. Le pouvoir politique des chrétiens, corollaire de leur suprématie

économique et militaire, se révèle donc relatif. Les événements d'Amouda en 1937¹⁹ montrent la fragilité de la cohabitation entre les différentes composantes de la société jazîriote et la nécessité pour les chrétiens d'être protégés par les Français et de s'allier avec les notables et chefs tribaux kurdes.

- 25 Qui plus est, la position des notables chrétiens se fragilise davantage encore à partir de 1938 lorsque le Haut-Commissariat s'emploie à étouffer le mouvement autonomiste de la haute Djézireh afin de faire respecter l'esprit du traité franco-syrien²⁰. Se sentant menacés par le rôle politique croissant de notables kurdes, comme Hajo Agha²¹, certains chefs chrétiens vont jusqu'à dénoncer la « trahison » de leurs coreligionnaires kurdes, qui auraient utilisé leur alliance avec les chrétiens pour renforcer leur prééminence et créer en Djézireh un « centre kurde rattaché au Kurdistan [...] indépendant »²².

La constitution du mouvement autonomiste

- 26 Le caractère « neuf » de la haute Djézireh et la multiplicité, dans cette région, des pouvoirs en contact avec les élites locales – le Haut-Commissariat français, le gouvernement de Damas et les Services spéciaux – permettent aux divers acteurs de faire preuve d'un grand dynamisme dans la mise en place de stratégies individuelles et/ou collectives.
- 27 Nous relèverons ici deux tendances : les « gagnants » du système implanté par les Français en Djézireh – les sédentaires et semi-sédentaires – deviennent pro-mandataires ; les « perdants » – nomades, pour la plupart – se montrent anti-mandataires. Cette division, latente depuis les années 1920, se traduit en 1936 dans des positions « autonomistes » et « nationalistes ». Autrement dit, les innombrables litiges intertribaux, dus en partie à des différences d'ordre social – à l'instar de ce qui se passait dans la vallée de l'Euphrate [Lange 2005] –, ainsi que les ambitions économiques et politiques de certaines élites locales vont se transporter sur le plan local, voire national.
- 28 En effet, alors qu'en mars 1936 le traité franco-syrien est en discussion, plusieurs régions périphériques de la Syrie, dont la haute Djézireh, voient émerger des mouvements autonomistes qui réclament le maintien de la présence française sur leurs territoires respectifs. La conclusion du traité franco-syrien le 9 septembre 1936 est suivie d'une large victoire des nationalistes syriens du Bloc national aux élections de novembre, et de la formation d'un gouvernement dirigé par Jamil Mardam Bey. Or, votant pour les candidats autonomistes²³ (Kaddour Bey, Khalil Bey Ibrahim Pacha et Saïd Ishak), la haute Djézireh échappe à la mainmise des nationalistes syriens.
- 29 Bien que la plupart des chefs kurdes se trouvent dans le camp autonomiste, le mouvement autonomiste de la Djézireh ne réunit pas tous les notables et chefs tribaux kurdes. Dans la région d'Amouda, Saïd Agha, chef des Dakkourié, représente l'option unitariste²⁴. Le camp chrétien compte avec le soutien de notables et de chefs catholiques, qui jouissent de liens privilégiés avec certains milieux français favorables au maintien du Mandat. À l'opposé, les chefs syriaques orthodoxes et les chefs arméniens apostoliques, jaloux du pouvoir des religieux catholiques, tentent de dissuader les membres de leurs communautés de s'associer au mouvement [Tachjian 2004]. Certains Syriaques orthodoxes, comme Saïd Ishak, prennent toutefois des responsabilités importantes au sein du mouvement autonomiste.

- 30 La plupart des tribus arabes de la Djézireh sont partagées entre les deux camps. L'origine de ces divisions réside principalement dans la lutte pour le pouvoir au sein de la tribu et dans la lutte pour le contrôle des terres. Le cas le plus emblématique est sans doute celui des Chammar : alors que, avec Daham al-Hadi, chef arabe du Bloc national, le clan Khorsa s'engage aux côtés de Damas, le clan Sinjara s'appuie, lui, sur un chef régionaliste, Cheikh Abd El-Karim Mohamed²⁵.
- 31 Les acteurs du mouvement autonomiste de la Djézireh n'agissent pas seuls : ils agissent avec la complicité d'acteurs « externes ». Comme nous l'avons indiqué, les Services spéciaux s'engagent pleinement dans le mouvement régionaliste de la Djézireh. Les dominicains français, installés en Djézireh depuis 1936 et jouissant du soutien financier et politique du Vatican, jouent aussi un rôle considérable dans le développement de ce mouvement.
- 32 En dépit des divisions, la position autonomiste reste majoritaire dans les principales villes de la haute Djézireh – à l'exception d'Amouda – et dans les zones rurales – notamment dans le *qaza* du Tigre, où aucune tribu kurde ne s'allie au Bloc national. Certes, la défense des privilèges obtenus (terres, subventions, postes dans l'administration) peut expliquer les choix politiques de certains chefs tribaux et de certains notables. Toutefois la place centrale qu'occupent les chefs tribaux dans le système établi par les autorités mandataires dans les zones rurales syriennes mérite d'être nuancée [Batatu 1978 ; Dodge 2003].
- 33 À la fin des années 1930, certains groupements kurdes – les Kikié, les Tchitié, les Dakkourié et les Hassenan – n'ont pas de chef unique. Dès lors, qu'elles soient pro-ou anti-mandat, pro-ou anti-autonomie, kurdo-chrétiennes ou kurdo-arabes, les options prises par les membres des clans tribaux ne peuvent pas toujours être analysées à l'aune des intérêts matériels et/ou symboliques des « grands chefs ».
- 34 En outre, les paysans kurdes peuvent aussi choisir de défendre leurs intérêts particuliers (terres cultivées) avant toute autre considération (relations privilégiées avec le pouvoir ; liens ethniques, religieux et/ou tribaux). Ainsi, dans la région d'Amouda, des conflits intrakurdes (Mersinié contre Dakkourié) à propos des terres éclatent régulièrement. En même temps, l'introduction d'une certaine modernité économique en haute Djézireh ne va pas sans susciter quelques tensions, qui, avec la récurrence des litiges, tendent à se cristalliser sous la forme d'un clivage ethnique (Kurdes contre Arabes) et confessionnel (chrétiens contre musulmans).
- 35 En effet, durant le Mandat, les Kurdes – semi-sédentaires et sédentaires – descendent vers la plaine et les espaces « vides » afin de trouver de nouveaux pâturages pour leurs troupeaux qui n'en ont plus suffisamment dans la région nord, entièrement cultivée, et afin de posséder ou d'occuper en métayage des terres libres pour y installer leur population en surnombre. De leur côté, les tribus bédouines arabes tentent d'affirmer leur droit de propriété sur ces terres ou de repousser l'avancée des Kurdes.
- 36 Vers la fin du Mandat, les conflits entre Kurdes musulmans et chrétiens s'intensifient. Depuis le début des années 1930, la haute Djézireh est reliée à Alep par la voie ferrée. Il s'ensuit un développement notable du commerce à Qamichli et, pour cette région, un intérêt grandissant de la part de quelques commerçants chrétiens et arabes alépins. Ces derniers proposent à certains propriétaires chrétiens des crédits avantageux qu'ils investissent dans les premières pompes à eau et machines agricoles. L'introduction de ces machines a néanmoins des conséquences négatives pour les métayers kurdes,

lesquels se voient contraints d'émigrer ou de travailler pour des propriétaires qui leur imposent des conditions souvent draconiennes.

- 37 Dans ce contexte, quelques chefs arabes partisans du Bloc national, tel Daham al-Hadi, tentent de faire éclater le « bloc kurdo-chrétien » en propageant l'idée que les chrétiens de la Djézireh finiront par accaparer toutes les terres cultivables « après en avoir chassé les musulmans »²⁶. Peu à peu, Daham al-Hadi arrive à convaincre des chefs et paysans kurdes que l'emploi massif de machines agricoles leur enlèvera tout travail. Le résultat ne tarde pas à se faire sentir : des *mukhtars* de la tribu des Kikiés s'associent à Daham al-Hadi pour protester contre les achats de terrains par des chrétiens et, en 1939, ont lieu les premières attaques contre des machines agricoles appartenant à des chrétiens²⁷.
- 38 Les populations locales peuvent donc changer facilement d'alliance. Dès lors, les concepts d'« identité » (ethnique et/ou religieuse) et d'« intérêt » doivent être constamment articulés pour comprendre l'engagement des acteurs dans le champ politique.

La consolidation d'une identité « de marge »

- 39 En dépit des tensions latentes entre Kurdes et chrétiens à la fin des années 1930, le « bloc kurdo-chrétien » de la haute Djézireh repose sur des bases solides qui ne se limitent pas à son caractère stratégique [Velud 1986]. En ce sens, les subjectivités des acteurs impliqués ainsi que les sociabilités rurales et urbaines s'avèrent déterminantes dans la formation de l'alliance kurdo-chrétienne et dans celle d'une identité hybride propre aux territoires « de marge ».
- 40 Tout d'abord, Kurdes et chrétiens (chefs tribaux, paysans et notables urbains) se considèrent comme « les véritables créateurs », avec l'aide de la France, de la haute Djézireh moderne :
- [Les colons] ont fourni la main-d'œuvre nécessaire pour faire, de terres incultes et désertiques, des terrains productifs, riches et prospères [et estiment] par conséquent qu'[ils ont] le droit de s'autodéterminer en toute équité [Tachjian 2004 : 404].
- 41 Un sentiment d'étrangeté vis-à-vis du gouvernement de Damas est perceptible dans le discours des autonomistes :
- La Djézireh relevait jadis du vilayet de Diyarbakir²⁸.
- 42 Les habitants de la Djézireh se sentent, en outre, discriminés – mauvaise qualité des routes, manque d'hôpitaux et d'écoles – par le centre politique à cause de leur fidélité à la puissance mandataire. À leurs yeux, la solution est la création d'une administration autonome dirigée par la population indigène.
- 43 De surcroît, le discours autonomiste se nourrit d'appréhensions. Les chrétiens de la haute Djézireh craignent que la constitution d'un État-nation dominé par des musulmans ne s'accompagne d'une politique agressive à leur rencontre, à l'instar de ce qui s'était produit en Turquie et en Irak²⁹. Les réfugiés politiques kurdes, quant à eux, soupçonnent Ankara de vouloir occuper la Djézireh afin de faire taire les voix dissidentes des Kurdes exilés en Syrie et de régler ainsi « la question kurde ». L'exemple d'Alexandrette, sandjak syrien occupé par la Turquie en 1938, ne fait que renforcer les craintes des chefs et intellectuels kurdes réfugiés en Syrie³⁰. Pour les premiers comme

pour les seconds, seule la présence militaire de la France en Syrie peut garantir leur sécurité.

- 44 L'entente entre Kurdes et chrétiens trouve aussi ses origines dans les sociabilités préexistant à la période mandataire. Ainsi, la plupart des colons de la haute Djézireh étaient originaires de la région allant de Mardin à Djézireh Ibn Omar, en Turquie. S'il est vrai que les relations entre chrétiens et Kurdes avaient souffert des massacres perpétrés à l'encontre des premiers durant la Première Guerre mondiale [Ternon 2007], les chefs kurdes engagés dans le mouvement autonomiste en Djézireh, à l'exception de Khalil bey Ibrahim Pacha³¹, n'avaient pas participé aux pogroms antichrétiens :
- Pour ce qui est des Jacobites et des Syriens catholiques, ils se sont toujours bien entendus avec les Kurdes [...]. Nous n'avons qu'à nous louer de l'accord passé, durant la guerre, entre Syriens catholiques et Kurdes. C'est uniquement à cet accord que nous devons d'avoir échappé au massacre général des Arméniens³².
- 45 Sous l'Empire ottoman, les chrétiens ruraux du Tour Abdin (foyer historique des Syriaques orthodoxes) avaient développé un mode de vie et une structure clanique semblables à ceux des Kurdes. Ainsi, des confédérations tribales kurdes, dont les Heverkan et les Kikié, comptaient des clans chrétiens dans leurs rangs. Ce qui explique que lors de la rébellion de Hajo Agha en 1926 contre les autorités turques « les villageois syriaques d'Azekh [aient] pris part à la révolte kurde » [Tachjian 2004 : 269]. Par ailleurs, avant 1925, des citoyens musulmans, chrétiens et juifs cohabitaient dans des villes « turques » comme Midiat, Nissibin ou Djézireh ibn Omar. Et, afin de faciliter les échanges commerciaux en ville, la plupart des chrétiens de la haute Djézireh parlaient le kurde, langue devenue véhiculaire dans la région.
- 46 Une fois constitué, le « bloc kurdo-chrétien » est nourri tantôt par une sociabilité recherchée – foires agricoles, cérémonies pluriconfessionnelles³³, accueil d'enfants musulmans dans les écoles catholiques [Velud 1991], tentatives d'ouverture d'écoles kurdes chez les dominicains français [Tejel Gorgas 2007] – tantôt par des liens de simple cohabitation, notamment en milieu urbain – mariages mixtes, quartiers mixtes (notamment à Qamichli), relations professionnelles entre des fonctionnaires locaux issus de diverses composantes ethniques et religieuses.
- 47 C'est ce microcosme singulier, traversé d'alliances anciennes et nouvelles, qui met en émoi les cercles nationalistes syriens :
- Nous avons été les seuls perdants, et les hommes de notre gendarmerie et de notre police ont été les seules victimes de la sédition³⁴.
- 48 Entre 1936-1938, en haute Djézireh, les maladresses des cadres du Bloc national³⁵ ne font que rapprocher Kurdes et chrétiens, qui prennent conscience de leur caractère « minoritaire » [Khoury 1987 : 526-527], « réalité d'ordre qualitatif et différentiel et condition de dépendance, ou ressentie comme telle » [George 1984 : 5].
- 49 Dès 1938, les erreurs commises par le gouvernement de Damas engendrent des actes de désobéissance. L'attitude défiante des « minoritaires » déclenche une réaction des milieux nationalistes de la capitale syrienne, lesquels incriminent ceux qui n'adhèrent pas à leur projet politique, à savoir une Syrie identifiée à l'arabité. Les articles parus dans la presse syrienne au sujet des Kurdes et des chrétiens sont particulièrement éloquentes. Ainsi, les partisans de l'autonomie y sont traités de « réfugiés », de « traîtres »³⁶ et d'« étrangers à la patrie syrienne »³⁷. D'autres, plus radicaux, appellent même à attaquer ceux qu'ils considèrent comme déviants :

Terrassez les traîtres pour qu'ensuite vous puissiez affronter l'étranger [la France], unis, la tête haute et le cœur confiant³⁸.

- 50 Paradoxalement, la « minorisation » des groupes agissant en haute Djézireh va de pair avec une progressive « syriannisation » de la vie politique dans cette région. Les notables et une partie de la population jazîriote se répartissent entre, d'une part, les « pro-Damas » et, d'autre part, les « anti-Damas ». Les citadins de la haute Djézireh reproduisent les modes de mobilisation des autres villes syriennes : manifestations, fermeture de souks, grèves et organisation de groupes paramilitaires [Watenpaugh 2002 ; Tejel Gorgas 2009]. L'avenir de la haute Djézireh figure dans l'agenda politique du gouvernement de Damas, et ce après seize années d'un contrôle absolu des autorités mandataires.

Conclusion

- 51 L'observation de la haute Djézireh sous mandat français révèle que les populations rurales kurdes de cette région « de marge » ont vécu des bouleversements comparables à ceux qu'ont vécu d'autres groupements ethniques et religieux du Moyen-Orient : réorganisation, instrumentalisation, sédentarisation, minorisation. Le tracé des nouvelles frontières étatiques et les projets de sédentarisation créent en effet un nouvel équilibre politique, social, économique, voire écologique.
- 52 En étroite relation économique, politique et sociale avec les populations urbaines, les populations rurales n'ont pas subi ces changements de manière passive. Au contraire, elles en ont été acteurs à part entière. Nous avons cherché à restituer leur dynamisme, leurs stratégies parfois contradictoires et ambiguës d'adaptation ou de résistance face aux défis que leur ont posés les évolutions internationales (intervention accrue des puissances européennes), nationales (formation d'un nouveau centre politique et d'une nouvelle identité « nationale ») et locales (perte de la légitimité traditionnelle des chefs locaux au profit d'une relation privilégiée avec les nouveaux pouvoirs).
- 53 Nous avons appréhendé les relations centre-périphérie à partir de la notion de « marge », dans un sens certes spatial mais aussi culturel, politique et social. Loin du « centre » et sous l'autorité directe de la France, la haute Djézireh se trouve dans un rapport à la fois d'autonomie et de dépendance vis-à-vis dudit centre. Elle est parcourue d'influences diverses : celle du « centre », du pouvoir mandataire mais aussi celle d'un ex-espace impérial encore riche de ses circuits économiques, de ses alliances tribales et de ses solidarités linguistiques et religieuses. Encouragées par des officiers français, les populations urbaines et rurales de la haute Djézireh ont contribué à superposer à l'identité d'un espace de transition une identité singulière. En ce sens, la haute Djézireh doit être vue davantage comme une zone hybride que comme un territoire autonome ou, au contraire, comme une marche subordonnée au « centre ».
- 54 Une comparaison avec les transformations intervenues dans d'autres territoires de marge de la Syrie mandataire ou dans d'autres territoires sous mandat permettrait de mieux saisir les similarités et les singularités des diverses recompositions de l'espace rural dans l'entre-deux-guerres au Moyen-Orient.

BIBLIOGRAPHIE

- Affi, Mohammad, Rachida Chih, Brigitte Marino, Nicolas Michel et Ishik Tamdogan** — 2005, *Sociétés rurales ottomanes (Ottoman Rural Societies)*. Le Caire, Institut français d'archéologie orientale.
- Alexandre-Garner, Corinne ed.** — 2008, *Frontières, marges et confins*. Paris, Presses universitaires de Paris X (« Chemins croisés »).
- Batatu, Hanna** — 1978, *The Old Social Classes and the Revolutionary Movements in Iraq. A Study of Iraq's Old Landed and Commercial Classes and of Its Communists, Ba'thists and Free Officers*. Princeton, Princeton University Press.
- Bocco, Riccardo** — 1996, « États et tribus bédouines en Jordanie. Les Huwaytat : territoire, changement économique, identité politique ». Paris. Thèse de l'Institut d'études politiques.
- Bocco, Riccardo et Daniel Meier eds.** — 2005, *Frontières au Moyen-Orient (A contrario 3-2)*.
- Bozarslan, Hamit** — 1988, « Les révoltes kurdes en Turquie kémaliste. Quelques aspects », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 151 : 121-136.
- Bruinessen, Martin van** — 1992, *Agha, Shaikh and State. On the Social and Political Organization of Kurdistan*. Londres-New Jersey, Zed Books.
- Courtois, Sébastien de** — 2002, *Le génocide oublié. Chrétiens d'Orient, les derniers Araméens*. Paris, Ellipses.
- Dakhli, Leyla, Vincent Lemire et Daniel Rivet eds.** — 2009, *Proche-Orient. Foyers, frontières et fractures (Vingtième siècle 103)*.
- Dodge, Toby** — 2003, *Inventing Iraq. The Failure of Nation Building and a History Denied*. Londres, Hurst & Company.
- Fuccaro, Nelida** — 2004, « Minorities and Ethnic Mobilisation. The Kurds in Northern Iraq and Syria », in N. Méouchy et P. Sluglett eds., *The British and French Mandates in Comparative Perspectives*. Leyde, Brill : 579-595.
- George, Pierre** — 1984, *Géopolitique des minorités*. Paris, PUF.
- Gerber, Haim** — 1987, *The Social Origins of the Modern Middle East*. Boulder, Lynne Rienner Publishers.
- Hourani, Albert, Philip S. Khoury et Mary C. Wilson eds.** — 1993, *The Modern Middle East*. Londres-New York, I.B. Tauris.
- Khoury, Dina Rizk** — 1997, *State and Provincial Society in the Ottoman Empire, 1540-1834*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Khoury, Philip S.** — 1987, *Syria and the French Mandate. The Politics of Arab Nationalism, 1920-1945*. Princeton, Princeton University Press. — 1988, « The Tribal Shaykh, French Tribal Policy, and the Nationalist Movement in Syria between Two World Wars », *Middle Eastern Studies* 18 (2) : 180-193.
- Kieser, Hans-Lukas** — 1998 « Les Kurdes alévis et la question identitaire : le soulèvement du Koçgirî-Dersim (1919-1921) », *Les Annales de l'Autre Islam* 5 : 279-316.

- Lange, Katharina** — 2005 « *Shawâyâ. Economic Mélange, Pure Origins ? Outsiders' and Insiders' Accounts of Tribal Identity in Northern Syria* », in S. Leder et B. Streck eds., *Shifts and Drifts in Nomad-Sedentary Relations*. Wiesbaden, Reichert : 99-122.
- Latron, André** — 1936, *La vie rurale en Syrie et au Liban*. Beyrouth, Mémoires de l'IFD.
- Méouchy, Nadine** — 2004, « Rural Resistance and the Introduction of Modern Forms of Consciousness in the Syrian Countryside, 1918-1926 », in T. Philipp et C. Schumann eds., *From the Syrian Land to the States of Syria and Lebanon*. Beyrouth-Würzburg, Ergon Verlag : 275-289.
- Mizrahi, Jean-David** — 2003a, *Genèse de l'État mandataire. Service des renseignements et bandes armées en Syrie et au Liban dans les années 1920*. Paris, Publications de la Sorbonne. — 2003b, « Le nationalisme de la frontière turco-syrienne au début des années 1920 », *Vingtième siècle* 78 : 19-34.
- Olson, Robert** — 1989, *The Emergence of Kurdish Nationalism and the Sheikh Saïd Rebellion, 1880-1925*. Austin, University of Texas Press.
- Provence, Michael** — 2005, *The Great Syrian Revolt and the Rise of Arab Nationalism*. Austin, University of Texas Press.
- Revel, Jacques** — 1996, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*. Paris, Seuil-Gallimard.
- Sluglett, Peter** — 2007, *Britain in Iraq. Contriving King and Country*. Londres, I.B. Tauris.
- Tachjian, Vahé** — 2004, *La France en Cilicie et en Haute-Mésopotamie. Aux confins de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak (1919-1933)*. Paris, Karthala.
- Tejel Gorgas, Jordi** — 2007, *Le mouvement kurde en exil. Continuités et discontinuités du nationalisme kurde sous le mandat français en Syrie et au Liban (1925-1946)*. Bern, Peter Lang. — 2009, « Les territoires de marge de la Syrie mandataire. Le mouvement autonomiste de la haute Djézireh, paradoxes et ambiguïtés d'une intégration nationale » inachevée (1936-1939), *REMM* 126 : 205-222.
- Tell, Tareq** — 1993, « Paysans, nomades et État en Jordanie orientale. Les politiques de développement rural (1920-1989) », in R. Bocco et al. eds., *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*. Paris, PUF : 87-102.
- Ternon, Yves** — 2007, *Mardin 1915. Anatomie pathologique d'une destruction*. Paris, Geuthner.
- Velud, Christian** — 1986, « L'émergence et l'organisation sociale des petites villes de Djézireh, en Syrie, sous le mandat français », *URBAMA* 16-17 : 85-103. — 1987, « Régime des terres et structures agraires en Djézireh syrienne durant la première moitié du xx^e siècle », in B. Cannon ed., *Territoires et sociétés au Maghreb et au Moyen-Orient*. Lyon, Maison de l'Orient : 161-194. — 1991, « Une expérience d'administration régionale en Syrie durant le mandat français : conquête, colonisation et mise en valeur de la Gazîra, 1920-1936 ». Thèse de l'Université Lyon 2. — 1993, « La politique mandataire française à l'égard des tribus et des zones de steppe en Syrie : l'exemple de la Djézireh », in R. Bocco et al. eds., *Steppes d'Arabie. États, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*. Paris, PUF : 61-86. — 1995, « Syrie, État mandataire, mouvement national et tribus (1920-1936) », *Maghreb-Machrek* 147 : 48-71.
- Watenpugh, Keith** — 2002, « Steel Shirts, White Badges and the Last Qabaday. Fascism, Urban Violence and Civic Identity in Aleppo under French Rule », in N. Méouchy ed., *France, Syrie et Liban, 1918-1946. Les ambiguïtés et les dynamiques de la relation mandataire*. Damas, IFEAD : 325-347.
- Weulersse, Jacques** — 1946, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*. Paris, Gallimard.

Zubaida, Sami — 1994, « Violence ethnique en Irak : l'affaire des Assyriens de 1933 », in B. Dupret ed., *Le phénomène de la violence politique. Perspectives comparatistes et paradigme égyptien*. Le Caire, CEDEJ : 121-136.

NOTES

1. Les populations kurdes placées sous mandat français occupent, le long de la frontière turque, trois zones étroites : le Kurd Dagh, le Jarablous et la haute Djézireh. Tous les Kurdes de Syrie parlent le même dialecte, à savoir le *kurmandji*, et sont des musulmans sunnites, à l'exception des Yézidis.

2. Venant des petites villes que sont Amouda, Andiwar, Derbessié, Derik, Hassaka, Qamichli et Ras al 'Ayn [Velud 1986].

3. Les Services spéciaux sont censés effectuer des missions de recherche et de renseignement pour le compte du Haut-Commissariat et du Commandement militaire. En réalité, ils vont progressivement échapper à l'autorité civile [Mizrahi 2003a].

4. Si le terme « marge » recoupe en partie les notions de « confins » et de « marches », il ne se confond pas avec ces dernières, qui ont une connotation négative. Loin d'évoquer la précarité, la marge désigne au contraire un espace de transition, un entre-deux, avec des caractéristiques certes spatiales mais aussi non matérielles. Un espace en transition, qui connaît une certaine autonomie mais aussi une certaine dépendance vis-à-vis de l'ensemble dans lequel il s'insère. La marge constitue ainsi une sorte de zone hybride, lieu d'une identité propre [Alexandre-Garner ed. 2008].

5. Elle le fait d'abord sur la base des autonomies confessionnelles. Au début des années 1930, les États du Levant sous mandat français étaient au nombre de quatre : la République libanaise, l'État de Syrie (qui regroupait une partie des anciens vilayet ottomans de Damas et d'Alep), l'État des Alaouites et le djebel druze. La Djézireh, quant à elle, faisait partie du sandjak de Deir ez Zor, dans l'État de Syrie.

6. À l'époque ottomane, la Djézireh est le domaine où se rendent les tribus arabes nomades (Chammar, Tay, Beggara) et les tribus kurdes semi-nomades, éleveurs de moutons (Milli, Dakkourié, Heverkan), descendant des montagnes pour y passer l'hiver. Entre le Tigre et les collines du Karatchok vivent deux groupes sédentaires d'origine kurde : les Hassenan et les Miran.

7. CADN (Centre des archives diplomatiques de Nantes), Fonds Beyrouth (FB), Cabinet politique (CP) 549. Le Haut-Commissaire de la République française (Beyrouth) au ministre des Affaires étrangères (Paris), le 29 décembre 1926.

8. Les relations turco-britanniques entrent dans une phase critique au début des années 1920 à cause du différend territorial sur l'ancien vilayet de Mossoul. Alors que la Turquie revendique sa souveraineté sur ce territoire à majorité kurde, la Grande-Bretagne prône l'attachement de ce territoire à l'Irak. Faute d'accord politique entre les deux pays, la SDN décide, en décembre 1925, d'annexer Mossoul à l'Irak.

9. SHAT (Service historique de l'armée de terre), 4H 91. Service des renseignements, bulletin n° 289. Alep, 10 décembre 1925.

10. CADN, FB, CP 413 : « Rapport général de la reconnaissance foncière de la Djézireh », Beyrouth, avril 1941.

11. Les contacts entre la France et les chefs bédouins sont assurés par le Contrôle bédouin et le Service de renseignements, deux services dominés par les militaires, qui se feront une concurrence, parfois déloyale, dans les zones steppiques durant le Mandat.
12. Pendant que la Syrie se prépare aux élections législatives d'octobre 1925, un mouvement insurrectionnel éclate dans le djebel druze. Ce mouvement s'étend rapidement à d'autres provinces du Levant, y compris la capitale syrienne [Provence 2005].
13. CADN, FB, CP 504 : « Note concernant les travaux de reconnaissance foncière à effectuer dans la Djézireh après la reconnaissance générale effectuée en novembre 1939 », Beyrouth, 21 décembre 1939.
14. CADN, FB, CP 504 : « Note de la sous-délégation de Djézireh pour le Lieutenant-Colonel Inspecteur général », Hassaka, 15 novembre 1938.
15. Avec le *murabâ*, le propriétaire fournit le fonds, le cheptel et la semence. Le paysan n'apporte que sa force de travail. Lui revient un quart de la récolte. Avec le *khammas*, le paysan fournit le travail, le cheptel et la semence. De son côté, le propriétaire fournit le fonds et récupère le cinquième de la récolte [Velud 1987].
16. Les propriétés latifundiaires n'apparaîtront qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec les décrets 132 et 141 de 1940 et 1941, qui assigneront à des tribus des terres d'État non enregistrées [Velud 1993].
17. Archives dominicaines (AD), Haute Djézireh (HJ), D 45, vol. 1 : « Rapport général de reconnaissance foncière de la Djézireh, 1939-1940 ».
18. CADN, FB, CP 504 : « Sûreté générale, information n° 3542 », Beyrouth, 20 juillet 1937.
19. Lors de la préparation des élections législatives de 1936, un foyer partisan des nationalistes syriens se forme à Amouda et dans les villages environnants. Le chef kurde Saïd Agha et des cheikhs musulmans se lancent dans une propagande antichrétienne à l'encontre des syriaques orthodoxes d'Amouda. En 1937, les chrétiens demandent aux officiers français de les protéger. Vu la passivité des Français, Saïd Agha et consorts attaquent le quartier chrétien d'Amouda en août de la même année. L'intervention de quelques chefs kurdes autonomistes permettra aux chrétiens d'Amouda de fuir la ville et de se réfugier à Qamichli.
20. Ce traité, signé à Paris le 9 septembre 1936, reconnaît la Syrie comme État indépendant et souverain, allié à la France pour vingt-cinq ans. Pour ce qui est des territoires druzes et alaouites, ils doivent être annexés à l'État de Syrie tout en conservant un régime administratif spécifique. Le traité ne prévoit aucune mesure spéciale pour la haute Djézireh. Voir AD, HJ, D 45, vol. 2 : « Les fonctionnaires français », février-avril 1938.
21. Chef de la confédération des Heverkan, qui avait coopéré avec les kémalistes lors de la révolte de 1926 contre le gouvernement d'Ankara, il offre ses services à la France mandataire en échange de terres pour les Heverkan qui l'ont suivi en Syrie [van Bruinessen 1992].
22. CADN, FB, Bureau diplomatique (BD) 237 : « Le conseiller d'Ambassade (Damas) au délégué adjoint du Haut-Commissaire (Hassaka) », 18 mars 1940.
23. Les trois principales revendications de la Djézireh sont : un statut spécial, garanti par la SDN, comparable à celui des Alaouites et des Druzes ; le maintien des troupes

françaises pour assurer la sécurité des « minoritaires » ; la nomination d'un gouverneur français, sous le contrôle de la SDN. Voir AD, HJ, D 45, vol. 2 : « Le manifeste de la Djézireh », avril 1938.

24. Saïd Agha tantôt se rapproche tantôt s'éloigne des autorités françaises, recherchant une position qui lui permette de s'imposer aux autres fractions *dakkourié*. Voir CADN, FB, BD 237 : « Mohafazat de Djézireh », Qamichli, 16 juin 1941.

25. CADN, FB, CP 503 : « Aperçu sur la situation politique dans les territoires de l'Euphrate », Beyrouth, 4 octobre 1937.

26. CADN, FB, CP 505 : « Rapport du Lieutenant-Colonel René Marchand, inspecteur délégué du Haut-Commissariat pour la haute Djézireh », Hassaka, 6 juin 1939. 27Idem.

27.

28. AD, HJ, D 45, vol. 2 : « Déclaration de Michel Dôme, président de la municipalité de Qamichli, à Son Excellence Monsieur le Comte de Martel, Haut-Commissaire », 23 juillet 1937.

29. AD, HJ, D 44 : « Lettre du Père Drapier au Père Padé du 15 avril 1936 ». Il faut rappeler que, tout au long des années 1920, la Turquie poursuit sa politique d'expulsion des chrétiens (arméniens et syriaques) de l'est du pays [Tachjian 2004]. En Irak, l'armée massacre, en août 1933, des centaines d'Assyriens dans la province de Mossoul. Une partie des survivants se réfugieront en Syrie [Zubaida 1994].

30. Lors du recensement de 1933, Alexandrette (province du sud-est de la Turquie actuelle) comptait une moitié d'arabophones, un peu plus d'un tiers de turcophones et environ 13 % d'Arméniens. Malgré la présence majoritaire des arabophones, la Turquie revendique cette province. Face à la pression d'Ankara, la France accorde son autonomie à Alexandrette en novembre 1937. Devant la montée des protestations des nationalistes arabes, la Turquie occupe le sandjak d'Alexandrette en juillet 1938. Son annexion officielle ne prendra effet qu'en juin 1939 à la suite d'un accord franco-turc.

31. Selon certaines sources chrétiennes, ce chef participa lui-même aux massacres de chrétiens à Mardin en 1915 [de Courtois 2002].

32. SHAT, 7 N 4173, D 2 : « État-Major de l'Armée. Sections d'études au Levant. Compte rendu des déclarations de Mgr Tappouni, patriarche syrien catholique », 19 janvier 1934.

33. Revue de la presse libanaise et syrienne du 14 au 18 août 1938.

34. CADN, FB, Petits Fonds (PF) 2314 : revue de la presse du 7 au 13 février 1938.

35. En 1937, après quelques incidents dans les villes de la haute Djézireh et une grande manifestation qui dégénère à Hassaka, le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il y avait eu trois morts mais qu'il aurait souhaité qu'il y en eût davantage. Voir CADN, FB, CP 505 : « Le Haut-Commissaire de la République française en Syrie et au Liban au ministre des Affaires étrangères », Beyrouth, 27 avril 1938.

36. Voir les quotidiens *Al-Kabas* du 11 juillet 1937 et du 10 février 1938.

37. Le Parti communiste syrien, dont bon nombre de membres sont issus du quartier kurde de Damas, souligne au contraire dans son organe de presse, *Saut al-Shaab*, que les Kurdes sont attachés à la patrie syrienne. Voir CADN, FB, PF 2314 : revue de la presse libanaise et syrienne du 28 février au 6 mars 1938.

38. CADN, FB, CP 506 : tract signé par le parti *Sûriyya al-Fatât* (« Jeune Syrie »), Beyrouth, 2 mars 1939.

RÉSUMÉS

Résumé :

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les nouveaux États fondés sur les décombres de l'Empire ottoman adoptent, dans leurs zones rurales respectives, des politiques similaires afin de stabiliser leurs frontières et leurs populations. Si divers groupements ethniques et/ou religieux du Moyen-Orient sont touchés par ces changements, les plus touchés sont les Kurdes, majoritairement ruraux et principalement répartis depuis 1925 sur quatre États : la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie. La haute Djézireh syrienne, objet d'un vaste projet de sédentarisation entrepris par la France en tant que puissance mandataire au Levant (1920-1943), offre à cet égard un singulier terrain d'observation des populations rurales kurdes dans l'entre-deux-guerres. L'auteur envisage les relations centre-périphérie à partir de la notion de « marge », dans un sens certes spatial mais aussi culturel, politique et social.

After World War I, the newly established states in the Middle East implemented similar policies for stabilizing borders and populations, especially in rural areas. These policies affected various ethnic and/or religious groups, but the impact was heaviest on the Kurds, a people divided after 1925 among four countries: Turkey, Iran, Iraq and Syria. Upper Jazira, an area located in Syria at the junction with Turkey and Iraq, was the target of a comprehensive project for settling people that France carried out under its League of Nations' mandate (1920-1943). It provides a vantage point for observing rural Kurdish groups during the interwar period. The center-periphery debate is revisited by using the concept of "margins" in not only its spatial but also its cultural, political and social senses.

INDEX

Mots-clés : haute Djézireh syrienne, Kurdes, Mandat français, mouvement autonomiste, identité de « marge »

Keywords : autonomist movement, Upper Jazira, Kurds, French mandate, identity based on "margins"